

ACTION N°7

Développer, mettre en tourisme et valoriser les itinéraires de randonnée

■ Contexte et problématique

Développer une offre alternative à la voiture.

Favoriser les déplacements propres, limitant l'empreinte carbone.

Le développement du tourisme de randonnée exige une forte implication de tous les acteurs locaux, privés et publics.

Plus qu'un simple chemin, le touriste-randonneur "consomme" en effet un territoire avec ses paysages et son identité, des itinéraires adaptés, et des services et un accueil avant, pendant et après sa randonnée.

Le département est une destination de choix pour la randonnée, mais les acteurs de la filière doivent répondre aux nouvelles attentes des randonneurs, offrir "un parcours client, fluide et qualitatif de bout en bout".

la randonnée est parfaitement en phase avec des thématiques très porteuses : retour à la nature, pratique en adéquation avec l'environnement et le développement durable, aspiration au bien-être et à la santé...

■ Bénéficiaires

Habitants, excursionnistes, touristes en séjour et itinérants.

MISES EN ŒUVRE PRÉVISIONNELLES

Actions départementales :

- ✓ Développer et valoriser les itinéraires de randonnées (pédestre, équestre, VTT) : Animation du réseau et déploiement de l'outil Géotreck.
- ✓ Mettre en tourisme les itinéraires cyclotouristiques (EV8, Sentier du littoral,...) : proposition d'expérimentation sur un tronçon, en collaboration avec la Région.

ÉVALUATION - INDICATEURS

- Augmentation de la fréquentation en dehors de la saison estivale.
- Augmentation du panier moyen par jour et par client.
- Nombre de partenariats établis.
- Satisfaction clients.
- Une offre d'itinéraires cyclotouristiques structurée proposant l'ensemble des équipements et services attendus par un cyclotouriste.
- Un outils Géotreck fonctionnel et opérationnel.
- Augmentation du nombre de sentiers inscrits au PDIPR.